

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 18 août 2026**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-six, le dix-huit août à 19 heures 00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur GARDET Benjamin, Maire.

En exercice : 11

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 09

Présents : GARDET Benjamin, MOLLIER Christelle, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, SMILEVITCH Sophie Anne, AINOZ Jean-Louis, PAPOZ Aurélie, BAIZET Jérémy, LAGOZNY Romane.

Date de la convocation : 13/08/2026

Excusés : RAMBAUD Christophe pouvoir à MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, ROSSAT-MIGNOD Florian.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent.

Délibération 2026-08D03 – Convention du groupement de commandes départemental du SDES pour l'achat d'électricité – avenant n°1

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil municipal a décidé, par délibération 2022-04D23 en date du 1^{er} avril 2022, de l'adhésion de la commune au groupement de commandes du SDES pour l'achat d'électricité et de services associés, approuvant les termes de la convention constitutive du groupement de commandes approuvée 1^{er} mars 2022 par le bureau syndical du SDES.

Cette convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés prévoit en son article 8 les modalités de participation financière aux frais de fonctionnement du groupement. Dans un contexte d'évolution des charges supportées par le coordonnateur et afin d'assurer l'équilibre financier du dispositif, le SDES propose de modifier les modalités de calcul de cette participation.

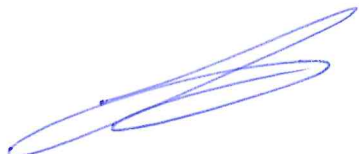
Monsieur le Maire soumet donc le projet d'avenant n°1 de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés à l'assemblée.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes du SDES pour l'achat d'électricité et de services associés.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer cet avenant et toute pièce nécessaire son exécution.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Le secrétaire
Florent BOURGEOIS-ROMAIN



Le Maire
Benjamin GARDET

